

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
LIGUE NATIONALE DE FUTSAL



Commission de l'Organisation des Compétitions

PROCES VERBAL N° 29
SEANCE DU
LUNDI 07 AVRIL 2025
Saison Sportive 2024 / 2025

Les Membres de la Commission :

- Mr ADDI Abderahmane Président
- Mr LELLOUCHI Noureddine Vice Président
- Mr MAATOUK Mohamed Membre
- Mr TAZEROUT Mouhamed Secrétaire



ORDRE DU JOUR

01	Résultat des Rencontres Phase Retour Division 1 - Catégorie Séniors (14eme Journée) 04 / 05 Avril 2025
02	Classement Division 1 -- Catégorie Séniors – (14eme Journée)
03	Résultat des Rencontres – Catégorie U 16 – 2eme Tour - (2eme Journée) 04 / 05 Avril 2025
04	TRAITEMENT DES AFFAIRES - Catégorie 16 -
05	Classement -- Catégorie U 16 – 2eme Tour - (2eme Journée) 04 / 05 Avril 2025
06	Programme des Rencontres Coupe d'Algérie Futsal – ½ Finale - 11 / 12 Avril 2025
07	Programme Tournoi de l'Accession – - 1ere Rencontre - 11 / 12 Avril 2025 -
08	Programme des Rencontres Compétition Futsal – Catégorie U 16 3eme Journée - 11 / 12 Avril 2025
09	Clubs Qualifiés Aux Play-Off / Rencontre Tour de Cadrage et Quart de Final / DIVISION UNE

Le Lundi 07 Avril 2025 à 10 h00 s'est tenue une séance de travail des membres de la Commission Organisation des Compétitions au siège de la Ligue Nationale de Futsal .

Premiere échéance : Accession en Division 1

En application des Modalités d'Accession Division 2 , Six (06) Equipes en Totalité accéderont à la Division Une. les résultats seront les suivants :

1 / Les clubs classés 1er des groupes accédant à la Division Une (04 équipes) en supplément du club classé 2eme du Groupe sud Est (01 équipe) soit au total (05 équipes en Totalité)

Désignations	Gr. Sud	Gr. Est	Gr Ouest	Gr. Centre
Clubs Classés 1 ^{er}	RC Meghaier	RC Ain Mlila	JSM Tlemcen	CS Birmouradrais
Club Classé 2 ^{eme}	TS El Ksour	/	/	/

2 / Au terme du championnat de Division 2 et dans le cadre de l'application des modalités d'accession et de rétrogradation de la compétition de la Division 2- Saison 2024-2025 , stipulant que pour les équipes classées deuxième dans les groupes Ouest , Est et Centre , devant participer à un tournoi regroupant les trois équipes pour désigner au final le sixième club accédant en Division 1 . Les clubs concernés participant à ce tournoi de l'accession seront programmés selon leur position à un classement indiciaire issu de la compétition de la Division 2 (selon l'article 69 du Règlement du Championnat de Football Amateur):

Groupe	Classement Clubs Classés 2eme	Club	Nbre de Pts	Nbre de Matches	Indice
Centre	1 ^{er}	ARBT	22	10	2,20
Ouest	2eme	3 FA SBA	17	8	2,12
Est	3eme	H B B A	18	10	1,80

et par conséquent concluant à un programme du tournoi comme suit :

Dates	Club Recevant	Club Visiteur
11 / 12 Avril 2025	H Bordj Bou Arréridj	ARB Tissemsilt
18 / 19 Avril 2025	3 FA Sidi Bel Abbes	H Bordj Bou Arréridj
25 /26 Avril 2025	ARB Tissemsilt	3 FA Sidi Bel Abbes

Par ailleurs en cas d'égalité de points au terme du classement final de ce tournoi , les clubs concernés seront départagés selon les directives de l'alinéa b de l'article 66 du Règlement du Championnat de Futsal. « les équipes seront départagées selon l'ordre des critères en premier lieu du plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées et en second lieu de la meilleure différence de buts obtenue par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées » .

Deuxieme échéance : Tournoi des Play Off Division 1 :

Qualification des Clubs au Tour de Cadrage et ¼ de Finale Play Off

En fonction des Résultats du Classement des Clubs Division 1 et selon leur position , un programme sera établi pour les clubs classés 2eme , 3eme et 4eme pour les rencontres du Tour de Cadrage qui qualifieront 4 équipes au ¼ de Finale - Play Off - qui seront opposés au clubs classés premier (1^{er}) des groupes D1 . Ce programme qui débutera le 18/19 Avril 2025 sera établi lors de la prochaine séance du 14 Avril 2025 .

01- Résultat des Rencontres Phase Retour

Division 1 - Catégorie Séniors (14eme Journée) 04 / 05 Avril 2025

Saison 2024 – 2025 --- Phase Retour ---

Résultat des Rencontres de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 – 14eme Journée – 04 / 05 Avril 2025

N° Match	Groupe Sud		
118	CSN BOUNOURA	CM BERRIANE	4 - 0
119	RC HASSANI	CS GHARDAIA	4 - 4
120	HB METLILI CHAANBA	CR HASSI MESSAOUD	3 - 5
	JSM DJAMAA « Exempt »		/

N° Match	Groupe Centre Est		
121	C RAS EL AIN	GAF SKIKDA	5 - 7
122	AC AUZIUM	AC GUELMA	5 - 3
123	CF EL KSEUR	GF BBA	7 - 3
	AF BBA « Exempt »		/

N°Match	Groupe Centre Ouest		
124	MC BEJAIA	FC AKBOU	2 - 2
125	OS TIGHENNIF	MHS ORAN	1 - 8
126	AE KIFFANE TLEMCEN	UAM SAHEL	8 - 9
	J SIDI MOUSSA « Exempt »		/

02 - Classement Division 1 - 14eme Journée - Phase Retour –

Classement de la Compétition Nationale Futsal- **Division 1 -**

Saison 2024 – 2025 -Phase Retour - **14eme Journée**

GRUPE 01 – SUD-EST

Rang	Groupe Sud	Pts	M . J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	CRM Hassi Messaoud	34	12	11	1	0	71	32	39	/
02	CSN Bounoura	27	12	9	0	3	67	35	32	/
03	HB Metlili Chaanba	16	12	5	1	6	47	48	-1	/
04	CSS Ghardaia	15	12	4	3	5	50	48	2	/
05	RC Hassani Abdelkrim	11	12	3	2	7	44	62	-18	/
06	JSM Djamaa	11	12	3	2	7	33	51	-18	/
07	CM Berriane	7	12	2	1	9	19	55	-36	/

GRUPE 02 – CENTRE EST

Rang	Clubs	Pts	M.J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	AC Auzium	30	12	10	0	2	77	21	56	/
02	CF El Kseur	25	12	8	1	3	45	27	18	/
03	AF Bordj Bou Arréridj	19	12	6	1	5	45	42	3	/
04	GF Bordj Bou Arréridj	18	12	6	0	6	44	39	5	/
05	C Ras El Ain	15	12	5	1	6	39	48	-9	-1pt
06	GAF Skikda	8	12	2	2	8	31	87	-56	/
07	AC Guelma	7	12	2	1	9	38	55	-17	/

GRUPE 03 – CENTRE OUEST

Rang	Clubs	Pts	M.J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	MHS Oran	29	12	9	3	0	70	24	46	-1pts
02	FC Akbou	29	12	9	2	1	63	24	39	/
03	MC Béjaia	23	12	7	2	3	63	34	29	/
04	J Sidi Moussa	16	12	6	1	5	47	46	1	-3pts
05	OS Tighenif	9	12	4	0	8	34	62	-28	-3pts
06	UAM Sahel	6	12	3	0	9	53	79	-26	-3pts
07	AE Kiffan Tlemcen	-6	12	0	0	12	31	92	-61	-6pts

03- Résultat de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

2eme Journée - 4 / 5 Avril 2025

N° Match	Groupe 1		SCORE
158	JSM TLEMCEN	RC NAAMA	3 - 5
159	3 FA SBA	AE KIFFAN TLEMCEN	4 - 3
Groupe 2			
160	J SIDI MOUSSA	ARB TISSEMSILT	4 - 4
161	MC ALGER	UAM SAHEL	N. J.
Groupe 3			
162	FC AKBOU	AC AUZIUM	8 - 2
163	GF B. B. A.	MC BEJAIA	N. J.
Groupe 4			
164	RC AIN MLILA	A C GUELMA	8 - 1
165	C RAS AIN	EJ EL EULMA	N. J.
Groupe 5			
166	JSM DJAMAA	MC OUM MERIEM	13 - 0
167	RC MEGHAIER	RC HASSANI	11 - 1
Groupe 6 (8eme Journée)			
149	ESL MENIAA	CSS GHARDAIA	0 - 2

**** N.B : (Rencontre Non Jouée N.J) - Voir Traitement des Affaires**

04 - TRAITEMENT DES AFFAIRES – Catégorie U 16 -

Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 93 / D O C

Rencontre MC Alger – UAM Sahel du 05.04.2025

Attendu que la rencontre de Championnat de Futsal (U 16) MC Alger – UAM Sahel , programmée officiellement le Samedi 05.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe MC Alger ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club UAM Sahel à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club UAM Sahel est dû au fait d'une déficience du club UAM Sahel

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal

MC Alger – UAM Sahel , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe UAM Sahel.

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club UAM Sahel encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :

*** Match perdu par pénalité à l'Equipe UAM Sahel (0 - 3)**

*** UAM Sahel : 3eme Forfait Enregistré**

*** UAM Sahel : Sanction Amende 15.000,00 DA**

*** Défalcation d'un (01) point à l'équipe Séniors UAM Sahel**

Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 94 / D O C

Rencontre GF Bordj Bou Arréridj – MC Béjaia du 04.04.2025

Attendu que la rencontre de Championnat de Futsal (U 16) GF Bordj Bou Arréridj – MC Béjaia , programmée officiellement le Vendredi 04.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe GF Bordj Bou Arréridj ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club MC Béjaia à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club MC Béjaia est dû au fait d'une déficience du club MC Béjaia

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal

GF Bordj Bou Arréridj – MC Béjaia , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe MC Béjaia.

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club MC Béjaia encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :

*** Match perdu par pénalité à l'Equipe MC Béjaia (0 - 3)**

*** MC Béjaia : 1er Forfait Enregistré**

*** MC Béjaia : Sanction Amende 15.000,00 DA**

Etude de la Rencontre Non Jouée : **Affaire N° 95 / D O C**

Rencontre C Ras El Ain – EJ El Eulma du 04.04.2025

Attendu que la rencontre de Championnat de Futsal (U 16) C Ras El Ain – EJ El Eulma , programmée officiellement le Vendredi 04.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe C Ras El Ain ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club EJ El Eulma à la rencontre sus citée .

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal

C Ras El Ain – EJ El Eulma , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe EJ El Eulma.

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club EJ El Eulma encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :

*** Match perdu par pénalité à l'Equipe EJ El Eulma (0 - 3)**

*** EJ Eulma : 3eme Forfait Enregistré**

*** EJ Eulma : Sanction Amende 15.000,00 DA**

*** Défalcation d'un (01) point à l'équipe Séniors EJ Eulma**

05- Classement de la Compétition Nationale Futsal - Catégorie U16 -

2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

Saison 2024 – 2025 --- Qualification au Play Off --- 2eme Journée

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC NAAMA	4	2	1	1	0	8	6	+2
2	JSM TLEMCEN	3	2	1	0	1	8	8	0
3	O3 FA SBA	3	2	1	0	1	7	8	-1
4	AEK TLEMCEN	1	2	0	1	1	6	7	-1

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	MC ALGER	6	2	2	0	0	6	0	+6
2	ARB TISSEMSILT	4	2	1	1	0	7	4	+3
3	J SIDI MOUSSA	1	2	0	1	1	4	6	-2
4	UAM SAHEL	0	2	0	0	2	0	6	-6

GROUPE 3									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	GALIA BBA	6	2	2	0	0	8	3	+5
2	FC AKBOU	3	2	1	0	1	11	7	+4
3	AC AUZIUM	3	2	1	0	1	12	9	+3
4	MC BEJAIA	0	2	0	0	2	1	13	-12

GROUPE 4									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC AIN MLILA	4	2	1	1	0	10	3	+7
2	C RAS EL AIN	4	2	1	1	0	5	2	+3
3	AC GUELMA	3	2	1	0	1	4	8	-4
4	EJ EL EULMA	0	2	0	0	2	0	6	-6

GROUPE 5									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC MEGHAIER	6	2	2	0	0	15	3	+12
2	MC OUM MERIEM	3	2	1	0	1	1	11	-10
3	JSM DJAMAA	3	2	1	0	1	15	4	-11
4	RC HASSANI AEK	0	2	0	0	2	1	12	-11

GROUPE 6 (Classement à la 7eme Journée)									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CSS GHARDAIA	19	7	6	1	0	21	6	15
2	CSN BOUNOURA	11	6	3	2	1	25	16	9
3	CM BERRIANE	7	7	2	1	4	15	26	-11
4	HBM CHAANBA	5	7	1	2	4	18	21	-3
5	ESL MENIAA	5	7	1	2	4	10	20	-10

2eme Tour : Classification Finale

1ere Journée (suite) - 4 / 5 Avril 2025

N° Match	Groupe1		SCORE
150	OR ABADLA	MHS Oran	3 - 3
Groupe 5			
157	TS KSOUR	CRM HASSI MESSAOUD	N. J.

2eme Journée - 4 / 5 Avril 2025

N° Match	Groupe1		
151	TS MAGHНИЯ	OS TIGHENIF	N. J.
Groupe 2			
172	US ROUIBA	AF BOU ISMAIL	3 - 1
173	E S BOLOGHINE	CS BIRMOURADRAIS	3 - 1
Groupe 3			
174	AT MSILA	AF B. B. A.	5 - 3
175	CF EI KSEUR	HF B. B. A.	N. J.

**** N.B : (Rencontre Non Jouée N.J) - Voir Traitement des Affaires**

TRAITEMENT DES AFFAIRES – Catégorie U 16 -

Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 96 / D O C

Rencontre TS El Ksour – CRM Hassi Messaoud du 04.04.2025

- Après lecture de la feuille de match ;

- Après lecture du rapport de l'Arbitre .

Attendu que la rencontre de Championnat de Futsal (U 16) TS El Ksour – CRM Hassi Messaoud , programmée officiellement le Vendredi 04.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que les Equipes TS El Ksour et CRM Hassi Messaoud ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu que** de la lecture de la feuille et du rapport de match, il en ressort que le club TS El Ksour se devait de prendre ses dispositions pour l'organisation de la rencontre sus citée

-Attendu que de la lecture du compte rendu complémentaire de l'Arbitre Directeur de la rencontre , celui-ci confirme sa décision définitive de l'absence du Médecin .

- **Attendu que** l'Arbitre Principal constatant effectivement la carence de l'organisation de la rencontre par le club TS El Ksour , annula la rencontre

→ **Attendu qu'**en application du Règlement du Championnat de Futsal en son article 21 (ci joint énoncé) : « Article 21 : Médecin, ambulance et défibrillateur : **Le club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence d'un médecin et d'une ambulance durant toute la rencontre, (éventuellement un défibrillateur) Si l'absence du médecin ou de l'ambulance est constatée par l'arbitre, celui-ci annule la rencontre et le club est sanctionné**

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA*

Par ces motifs , la Commission décide :

TS El Ksour : Sanction Match perdu par pénalité TS El Ksour pour en attribuer le gain à l'équipe CRM Hassi Messaoud qui marque un score de trois buts à zéro (0 - 3)

TS El Ksour : Sanction amende de quinze mille (15.000,00 DA) dinars.

Etude de la Rencontre Non Jouée : **Affaire N° 97 / D O C**

Rencontre TS Maghnia – OS Tighenif du 05.04.2025

Attendu que la rencontre de Championnat de Futsal (U 16) TS Maghnia – OS Tighenif , programmée officiellement le Samedi 05.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe TS Maghnia ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club OS Tighenif à la rencontre sus citée .

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal TS Maghnia – OS Tighenif , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe OS Tighenif.

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club OS Tighenif encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :

*** Match perdu par pénalité à l'Equipe OS Tighenif (0 - 3)**

*** OS Tighenif : 2eme Forfait Enregistré**

*** OS Tighenif : Sanction Amende 15.000,00 DA**

Affaire N° 98 / D O C

Rencontre CF El Kseur – HF Bordj Bou Arréridj du 05.04.2025

Attendu que la rencontre de Championnat de Futsal (U 16) CF El Kseur – HF Bordj Bou Arréridj , programmée officiellement le Samedi 05.04.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe CF El Kseur ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club HF Bordj Bou Arréridj à la rencontre sus citée .

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal CF El Kseur – HF Bordj Bou Arréridj , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe HF Bordj Bou Arréridj.

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club HF Bordj Bou Arréridj encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ;

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :

*** Match perdu par pénalité à l'Equipe HF Bordj Bou Arréridj (0 - 3)**

*** HF Bordj Bou Arréridj : 3eme Forfait Enregistré**

*** HF Bordj Bou Arréridj : Sanction Amende 15.000,00 DA**

*** Défalcation d'1 (un) point à l'équipe Séniors HF Bordj Bou Arréridj**

2eme Tour : Classification Finale

Classement de la Compétition Nationale Futsal- Catégorie U 16 - 2eme Journée

GROUPE 1									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	TS MAGHNIA	3	1	1	0	0	3	0	3
2	OR ABADLA	1	1	0	1	0	3	3	0
3	MHS ORAN	1	1	0	1	0	3	3	0
4	OS TIGHENIF	0	1	0	0	1	0	3	-3

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	US ROUIBA	6	2	2	0	0	7	3	+4
2	CS BIR MOURAD RAIS	3	2	1	0	1	6	5	+1
3	ES BOLOGHINE	3	2	1	0	1	5	5	0
4	AF BOU ISMAIL	0	2	0	0	2	3	8	-5

GROUPE 3									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	AT MSILA	6	2	2	0	0	8	3	5
2	AFRICAN BBA	3	2	1	0	1	8	8	0
3	CF EL KSEUR	3	2	1	0	1	3	3	0
4	HILAL BBA	0	2	0	0	2	3	8	-5

GROUPE 4									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	EN BATNA	3	1	1	0	0	4	3	+1
2	RC EL EULMA	0	1	0	0	1	3	4	-1
3	GAF SIKKDA	/	/	/	/	/	/	/	/

GROUPE 5									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CRM HASSI MESSAOUD	3	1	1	0	0	3	0	+3
2	TS EL KSOUR	0	1	0	0	1	0	3	-3

06 -- Programme des Rencontres -

Coupe d'Algérie Futsal Saison 2024 – 2025

1/2 de Finale :

11 / 12 Avril 2025

N°	DESIGNATIONS		
44	CS Birmouradrais	CS Ghardaia	
45	MHS Oran	AC Auzium	

07 Tournoi de l'Accession Futsal Saison 2024 – 2025

1ere Rencontre

11 / 12 Avril 2025

N°	DESIGNATIONS		
97	HF Bordj Bou Arréridj	ARB Tissemsilt	

08- Programme de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

3eme Journée - 11 / 12 Avril 2025

N° Match	Groupe 1	
178	AEK TLEMCEN	JSM TLEMCEN
179	3 FA SBA	RC NAAMA
	Groupe 2	
180	UAM SAHEL	J SIDI MOUSSA
181	MC ALGER	ARB TISSEMSILT
	Groupe 3	
182	MC BEJAIA	FC AKBOU
183	GF B. B. A.	AC AUZIUM
	Groupe 4	
184	EJ EL EULMA	RC AIN MLILA
185	C RAS AIN	A C GUELMA
	Groupe 5	
186	RC HASSANI	JSM DJAMAA
187	RC MEGHAIER	MC OUM MERIEM
	Groupe 6 (9eme Journée)	
188	CSN BOUNOURA	ESL MENIAA
	Groupe 6 (10eme Journée)	
189	CM BERRIANE	HB METLILI C.

2eme Tour : Classification Finale

2eme Journée (suite) - 11 / 12 Avril 2025

N° Match	Groupe 1	
170	OR ABADLA	TS MAGHНИЯ
171	MHS Oran	OS TIGHENIF
Groupe 5		
177	CRM HASSI MESSAOUD	TS KSOUR

3eme Journée - 11 / 12 Avril 2025

	Groupe 2	
192	CS BIRMOURADRAIS	US ROUIBA
193	E S BOLOGHINE	AF BOU ISMAIL
Groupe 3		
194	HF B. B. A.	AT MSILA
195	CF EI KSEUR	AF B. B. A.
Groupe 4		
196	GAF SKIKDA	EN BATNA
	RCEE « Exempt »	

09- Clubs Qualifies Aux Play-Off / Programme Tour de Cadrage et Quart de Final – Division une 1:

N°	Clubs Qualifies	Classement	Nbre Points
01	CR HASSI MESSAOUD	Meilleur 1 er du classement	34 Pts
02	AC AUZIUM	2 eme Meilleur 1 er du classement	30 Pts
03	MHS ORAN	3 eme Meilleur 1 er du classement	29 Pts
04	FC AKBOU	Meilleur 2 eme du classement	29 Pts
05	CSN BOUNOURA	2 eme Meilleur 2 eme du classement	27 Pts
06	CF EL KSEUR	3 eme Meilleur 2 eme du classement	25 Pts
07	MC BEJAIA	Meilleur 3 eme du classement	23 Pts
08	AF BBA	2 eme Meilleur 3 eme du classement	19 Pts
09	HB METLILI CHAANBA	3 eme Meilleur 3 eme du classement	16 Pts
10	GF BBA	Meilleur 4 eme du classement	18 Pts
11	J SIDI MOUSSA	2 eme Meilleur 4 eme du classement	16 Pts
12	CSS GHARDAIA	3 eme Meilleur 4 eme du classement	15 Pts

Tour De Cadrage - 18 / 19 Avril 2025 :

127	CSN BOUNOURA	CSS GHARDAIA
128	CF EL KSEUR	J SIDI MOUSSA
129	MC BEJAIA	GF BBA
130	AF BBA	HB METLILI CHAANBA
CRHM « Exempt »		
ACA « Exempt »		
MHSO « Exempt »		
FCA « Exempt »		

Quart De Final - 25 / 26 Avril 2025 :

131	CR HASSI MESSAOUD	Vainqueur « AF BBA – HBMC »
132	AC AUZIUM	Vainqueur « MCB – GF BBA »
133	MH SABAH ORAN	Vainqueur « CFEK – JSM »
134	FC AKBOU	Vainqueur « CSNB - CSSG »



Mr ADDI Abderahmane
Président
de la Commission de l'Organisation des Compétitions